

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TROYES - 1001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/07/2024 - 3999 - 2009 B 00279 - 511 278 533 - 3MEDIA

3MEDIA
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50.000 €
Siège social :
2, Rue Robert Keller, 10150 PONT-SAINT-MARIE
511 278 533 RCS TROYES

Comptes annuels
du 01.01.2023 au 31.12.2023

Copie certifiée conforme

Florent DAUDRUY
Gérant



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3 MEDIA			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 2 Rue ROBERT KELLER 10150 PONT-STE-MARIE			Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 5 1 1 2 7 8 5 3 3 0 0 0 2 7			Néant ☐ *					
			Exercice N clos le, 31122023		N-1 31122022			
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
					Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	795	795		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	995 308	732 145	263 163	125 527
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	12 995	10 017	2 978	5 579
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 525 497	1 029 825	495 672	363 583
		Immobilisations en cours	AV	AW				9 112
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts		BF	BG				1 000	
Autres immobilisations financières*		BH	BI	54 388		54 388	54 388	
TOTAL (II) BJ			2 588 986	BK	1 772 784	816 201	559 189	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 863 306	1 863 306	2 348 188	
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 929 738	1 929 738	2 236 185	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG					
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	99 658	99 658	195 995		
	TOTAL (III) CJ	3 892 704	CK		3 892 704	4 780 369		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO			6 481 690	1A	1 772 784	4 708 905	5 339 559	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété :*			Immobilisations :		Stocks :			
					Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 3 MEDIA</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000.....)			DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	206 975	206 975
	Report à nouveau			DH	(144 494)	(1 124 938)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(71 378)	980 443
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	46 101	117 480
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	217 673	89 927
	Provisions pour charges			DQ	217 792	209 679
	TOTAL (III)			DR	435 465	299 606
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	20 385	24 710
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	825 834	1 531 641
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 336 046	3 338 914
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	40 315	24 589
	Autres dettes			EA	4 755	2 616
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	4 227 337	4 922 471	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 708 905	5 339 559	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 227 337
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	20 385	24 710

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3 MEDIA							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	22 302 348	FH		FI	22 302 348	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	22 302 348	FK		FL	22 302 348	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	629 223	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	22 931 579
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	5 079 079
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	470 391
	Salaires et traitements*						FY	14 877 945
	Charges sociales (10)						FZ	2 143 284
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- $\left\{ \begin{array}{l} \text{dotations aux} \\ \text{amortissements*} \end{array} \right.$ (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) ☐ HS)					GA	232 356
		- dotations aux provisions*					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	206 312
	Autres charges (12)						GE	51 250
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	23 060 619
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(129 040)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	58 074
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	58 074	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	413
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	413	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	57 661	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(71 378)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL 3 MEDIA

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK		(1 445)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	22 989 654	23 264 336	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	23 061 033	22 283 892	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(71 378)	980 443	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	58 060	14 266
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		9 064
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	558 770	251 653
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 MEDIA



3media

Annexe

31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 4 704 195 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégageant un résultat déficitaire de -71 379 euros.

L'exercice a une durée de douze (12) mois, couvrant la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels et en sont indissociables.

Faits marquants de l'exercice et événements post-clôtures :

- Suite à son offre d'acquisition volontaire annoncé le 26 avril 2023, la société Teleperformance SE a acquis le 8 novembre 2023 l'intégralité des titres de « Majorel group Luxembourg » qui contrôle la société. Cette situation n'a pas d'impact sur les comptes au 31 décembre 2023.
- Le conflit Israélo-Palestinien débuté en octobre 2023, les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé en février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'économie mondiale. L'entreprise n'a pas d'exposition bilantielle sur ces conflits. Les éventuelles conséquences sur l'activité de l'entreprise sont indirectes et à ce stade difficilement mesurable.
- Les conséquences de l'arrêt rendu par la cours de cassation le 13 septembre 2023 permettant notamment l'acquisition de congés payés pendant un arrêt de travail pour maladie ou accident non professionnel ont été communiqués au CSE et ont été pris en compte dans l'arrêté des comptes 2023.

SOMMAIRE

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4
2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4
3. PROVISIONS	5
4. CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISES.....	5
5. CALCUL DES CHARGES A PAYER POUR CONGES PAYES ET POUR GRATIFICATIONS	5
6. RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D’AFFAIRES	5
II. COMPLEMENT D’INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT .7	
1. IMMOBILISATIONS.....	7
2. AMORTISSEMENTS	7
3. DEPRECIATIONS	8
4. ETAT DES CREANCES.....	8
5. ETAT DES DETTES	9
6. DISPONIBILITE	9
7. AFFECTATION DU RESULTAT	10
8. SUBVENTION D’EQUIPEMENT	10
9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	10
10. RESULTAT DE L’EXERCICE	11
A. VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR ACTIVITES	11
B. RESULTAT	11
C. RESULTAT EXCEPTIONNEL	11
11. VENTILATION DE L’IMPOT	12
12. SITUATION FISCALE DIFFEREE	12
13. INCIDENCE SUR LE RESULTAT ET LES CAPITAUX PROPRES DU A L’APPLICATION DE DISPOSITIONS FISCALES	12
14. VENTILATION DE L’EFFECTIF EN FIN D’EXERCICE	13
15. ENTREPRISES LIEES.....	13
16. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION	14
17. HONORAIRES DU COMMISSAIRES AUX COMPTES	14
18. ENGAGEMENTS RECIPROQUES	14
19. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE.....	14
20. INTEGRATION FISCALE.....	14

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses suivantes :

- ☐ Continuité d'exploitation,
- ☐ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ☐ Indépendance des exercices.

La méthode d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société 3 MEDIA applique :

- depuis le 1^{er} janvier 2002 les dispositions du règlement CRC 00-06 relatif aux passifs. La première application de ce règlement n'a pas eu d'impact significatif dans les comptes de l'exercice 2002,
- depuis le 1^{er} janvier 2005 les dispositions du règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 04-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs.

1. Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, en général 3 ans linéaires.

2. Immobilisations corporelles et financières

Les immobilisations corporelles : Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Conformément au règlement CRC02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, la société applique la méthode d'amortissement par composants, à savoir que si dès l'origine, un ou plusieurs éléments constitutifs d'un actif ont chacun des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des biens, le plus généralement selon les méthodes suivantes :

- Agencements sur constructions: entre 3 et 15 ans, linéaire,
- Installations techniques : entre 1 et 10 ans, linéaire,
- Autres immobilisations : entre 3 et 10 ans, linéaire.

Les immobilisations financières : Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée quand la valeur d'usage des immobilisations financières, appréciée sur la base des capitaux propres et des perspectives de rentabilité estimées par la direction, est inférieure à leur valeur d'inventaire.

3. Stocks

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré.

Les dépréciations jugées nécessaires sont pratiquées après examen de la composition des stocks à la clôture de l'exercice notamment au regard d'une éventuelle dégradation physique et de leur probabilité d'utilisation future.

4. Provisions

- Les créances sont inscrites à l'actif pour leur valeur nominale. L'ensemble des créances fait l'objet d'un examen individualisé à la clôture de l'exercice. Les taux de dépréciation sont compris entre 50% et 100% du montant H.T. selon le niveau de risque estimé sur les dossiers concernés.

- Les provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables. Les risques sont évalués sur la base des demandes reçues des tiers et des actions en défense de la société.

- Provisions pour engagement en matière de retraite: les engagements pour indemnité de départ à la retraite sont inscrits au bilan sous forme de provision non déductible.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, la Société 3 MEDIA a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Pour rappel, jusqu'alors la Société étalait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition lui permettra d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Ce changement a conduit à une reprise partielle de la provision existante à hauteur de 22 071.32€. Cet impact est comptabilisé dans les capitaux propres.

5. Conversion des dettes et créances en devises

Non significatif

6. Calcul des charges à payer pour congés payés et pour gratifications

Les provisions pour congés payés et gratifications sont calculées de façon individuelle.

7. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Notre mission est de proposer des solutions externalisées aux Grands Comptes à la recherche de nouvelles sources de revenus et d'économies, et accompagner chaque moment clé de leur relation avec le consommateur. Nous mettons à disposition de nos clients notre capacité à combiner nos expertises

pour apporter une solution globale. Le chiffre d'affaires de notre société se décompose selon les trois expertises ci-dessous :

- Marketing Direct : mettre en œuvre et optimiser les campagnes de mailings et e-mailings en France et à l'international. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des quantités produites du mois considéré et du prix convenu avec nos clients,
- Centre d'appels : développer la relation avec le client à chaque contact. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des prestations réalisées du mois considéré et du prix convenu avec nos clients,
- Marketing Services : ce métier combine différentes dimensions de la relation client (marketing direct, centre d'appels, logistique) afin de gérer au quotidien des programmes relationnels à forte valeur ajoutée. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des prestations réalisées du mois considéré et du prix convenu avec nos clients.

II. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Sauf mention particulière, les données ci-après sont exprimées en euros.

1. Immobilisations

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice	Réévaluation légale
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial					
Autres	796			796	
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	847 230	179 479	31 400	995 309	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 996			12 996	
Installations générales agencements divers					
Matériel de bureau	1 244 625	320 001	39 128	1 525 497	
Autres immobilisations corporelles	9 112	8 327	17 439	0	
Immobilisations financières	55 388	0	1 000	54 388	
TOTAL	2 170 147	507 807	88 968	2 588 986	

2. Amortissements

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amort. début exercice	Augmentations	Diminutions	Amort.fin exercice
Immobilisations incorporelles	796			796
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	721 703	41 843	31 400	732 146
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 417	2 601		10 018
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	881 042	187 912	39 129	1 029 825
TOTAL	1 610 957	232 356	70 528	1 772 785

3. Dépréciations

PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Amort. fin exercice
Sur immobilisations				
Sur stocks et en cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Ainsi les immobilisations incorporelles sont dépréciées lorsque la valeur actuelle devient inférieure à la valeur brute. La valeur actuelle est déterminée par préférence au plus élevé de :

- La valeur d'usage basée sur la rentabilité et la perspective de développement
- La valeur vénale, celle-ci correspond au prix de cession net de frais.

Dans la pratique en l'absence de valeur de marché déterminable, la valeur d'usage est celle qui le plus souvent utilisée.

4. Etat des créances

	Montant brut fin ex.	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	54 388		54 388
ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 863 307	1 863 307	
Créances représentative de titres prêtés ou remis en garantie (prov. pr dépréciation antérieure :)			
Personnel et comptes rattachés	126 476	126 476	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 806	66 806	
Etat et autres collectivités publiques :			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	114 034	114 034	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	70 148	70 148	
Divers			
Groupes et associés	1 519 551	1 519 551	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	32 723	32 723	
Charges constatées d'avance	99 659	99 659	
TOTAUX	3 947 092	3 892 704	54 388
Prêts accordés au cours de l'exercice			
Prêts remboursés au cours de l'exercice	1 000		

Créances représentées par des effets de commerce

Les effets à recevoir s'élèvent à 0 K€.

Charges constatées d'avance

Les charges constatés d'avance s'élèvent à 99 659 € et sont composés de frais de société de cotisations, licences, loyers, maintenance, recrutement et taxe foncière.

5. Etat des dettes

	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	20 386	20 386		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	825 834	825 834		
Personnel et comptes rattachés	1 712 389	1 712 389		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	912 961	912 961		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	590 153	590 153		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	120 544	120 544		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40 315	40 315		
Groupe et associés				
Autres dettes	4 756	4 756		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	4 227 338	4 227 338		
Emprunts utilisés au cours de l'ex.				
Emprunts remboursés au cours de l'ex.				

Charges à payer rattachées aux postes de dettes (en €)

- Factures non parvenus (inclues immobilisations) : 272 880
- Personnel charges à payer : 1 628 952
- Organismes sociaux charges à payer : 417 707
- Impôts et taxes : 117 185

Dettes représentées par des effets de commerce

Fournisseurs, effet à payer : NEANT

Produits constatés d'avance

NEANT

6. Disponibilité

Les disponibilités s'élèvent à 0 K€. La société est intégrée dans un cash pooling.

7. Affectation du résultat

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT	N-1	Augm.	Divide nde	Affectation résultat	Autre	N
ORIGINES						
Capital social	50 000					50 000
Réserve légale	5 000					5 000
Autres réserves	206 975					206 975
Report à nouveau	-1 124 939			(980 444)		-144 495
Résultat de l'exercice	980 444	-71 379		980 444		-71 379
Subvention d'investissement et amortissements dérogatoires						
TOTAL	117 481	-71 379		0		46 102

Le capital social se compose de 50 parts de 100 € chacune.

8. Subvention d'équipement

NEANT

9. Provisions pour risques et charges

	N-1	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	N
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provision pour pensions et obligation similaires*	209 680	28 639	20 526		217 793
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges	89 927	177 673	49 927		217 673
TOTAL	299 607	206 312	70 453		435 466

Provision pour indemnité de départ à la retraite : Elle est calculée individuellement conformément à la nouvelle recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifié le 5 novembre 2021. Le taux de

charges sociales retenu est de 45% pour les cadres, 24 % pour les agents de maîtrise et 13 % pour les employés. Le taux d'actualisation retenu est de 4.60 %.

Provision pour médaille du travail : Elle est calculée individuellement en tenant compte de la probabilité estimée que chaque salarié restera dans la société jusqu'à l'âge de la retraite. Le taux de charges sociales retenu est de 45% pour les cadres, 24% pour les agents de maîtrise et 13% pour les employés. Le taux d'actualisation retenu est de 4,60 %.

Provision pour litiges commerciaux : elle est évaluée sur la base des litiges en cours et des actions en défense de la société.

Provision pour restructuration : une provision a été comptabilisée dans le cadre du projet de regroupement

10. Résultat de l'exercice

a. Ventilation du chiffre d'affaires par activités

En vertu du décret comptable, Art.24-21 et du PCG art.531-2, point 15, il est fait mention ici de la ventilation du chiffre d'affaires, en fonction des activités de la société. Suit donc ici, une information « segmentée ».

ACTIVITE	France	Export	Total
Marketing Direct			
Marketing Services			
Centre d'appels	22 302 348		22 302 348
Autres			
Total	22 302 348		22 302 348

b. Résultat

Avant prise en compte des charges et produits exceptionnels de l'exercice, le résultat d'exploitation et le résultat courant avant impôt sont respectivement de € -129 040 et de € -71 379

c. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 0€

11. Ventilation de l'impôt

Résultat		Impôt			Résultat net	
		Théorique	Report déficitaire à imputer	Dû	Théorique	Comptable
Courant (y/c participation)	-71 379	0	0	0		-71 379
Exceptionnel						0
Crédit impôt						
	-71 379	0	0	0		-71 379

12. Situation fiscale différée

L'information porte sur l'indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôts et le traitement comptable de produits ou de charges, de ceux dont la réalisation est éventuelle (Décret 2007-431 du 25/03/2007, art.24-24). Il est fait application du taux en vigueur à la clôture de l'exercice (CNC, avis 97C du 12 septembre 1997).

Ainsi, au 31/12/2023, la situation fiscale différée, s'établit comme suit (en €) :

RUBRIQUES	BASE	IS (25.83%)
<u>Impôt différé actif :</u>		
ORGANIC	5 091	1 315
IDR	217 793	56 256
Autres provisions pour risque		
Dépréciation stock		
IFRS 9		
Déficit fiscal		
Créance fiscale latente ou différée	222 883	57 571

13. Incidence sur le résultat et les capitaux propres du à l'application de dispositions fiscales

RAS

14. Ventilation de l'effectif en fin d'exercice

CATEGORIES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CADRES	6	3	9
AGENTS DE MAITRISE	13	19	32
EMPLOYES	207	431	638
OTA			
TOTAL PAR CATEGORIES	226	453	679

La mise à disposition du personnel de la société s'élève à 0€ au 31/12/2023.

15. Entreprises liées**Créances :**

- Clients et comptes rattachés : 1 520 416
- Compte courant d'impôt : 345 795
- Compte Courant de trésorerie : 1 173 756
-

Dettes :

- Fournisseurs et comptes rattachés : 216 055
- Charges Financières : 0
- Produits Financiers : 58 060

La rémunération du compte courant Groupe s'est faite selon les modalités ci-dessous :

- Position de trésorerie excédentaire : Euribor 3 mois – 0,125 pt,
- Position de trésorerie débitrice : Euribor 3 mois + 1,50 pt

Les transactions effectuées par 3 MEDIA avec des parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché (c. com. art. R. 123-198).

16. Rémunération des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée car cela conduirait directement à donner une rémunération individuelle.

17. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe Téléperformance.

18. Engagements réciproques

Néant

19. Identité de la société mère consolidante

Notre société est consolidée par le groupe :

TP SE par intégration globale
21 au 25 rue Balzac
75008 PARIS 8e

20. Intégration fiscale

Notre société est liée à ACR France SARL Siret 844 237 354 par une convention d'intégration fiscale signée en date du 01 Janvier 2019 avec pour premier exercice d'intégration l'année civile 2019.

Notre société supporte une éventuelle charge correspondant à l'impôt sur les sociétés, aux taxes additionnelles à cet impôt (ci-après dénommés IS) et à l'imposition forfaitaire annuelle (IFA) ainsi que les pénalités et intérêts éventuellement dus au titre de cet impôt, calculée sur son résultat propre comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale.

Les économies d'IS réalisées par le groupe d'intégration fiscale et liées aux déficits et moins-values de notre société seront acquises à la société ACR France SARL

Le montant des déficits reportables et disponibles s'élève pour l'entité 3 MEDIA à 561 322 €.

3MEDIA
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50.000 €
Siège social :
2, Rue Robert Keller, 10150 PONT-SAINT-MARIE
511 278 533 RCS TROYES
« la Société »

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 AVRIL 2024
CERTIFIE CONFORME PAR UN GERANT

DEUXIEME DECISION

Sur proposition de la gérance, l'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui s'élève à 71.378,70 € comme suit :

-	autres réserves	71.378,70 €
---	-----------------	-------------

L'associée unique déclare que les dividendes indiqués ci-après ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Distribution globale	Abattement 40 %	Sans abattement
2020	1.500.000 €	-	1.500.000 €
2021	-	-	-
2022	-	-	-

Florent DAUDRUY
Gérant

3MEDIA

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'Associé unique
3MEDIA
2 rue Robert Kell
10150 Pont Sainte Marie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3MEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Bâtiment Shake 612 rue de la Chaude Rivière 59000 Lille
Téléphone: +33 (0)3 20 12 49 00, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur Seine, le 11 avril 202

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audi



Alexandre Decrand

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3 MEDIA			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 2 Rue ROBERT KELLER 10150 PONT-STE-MARIE			Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 5 1 1 2 7 8 5 3 3 0 0 0 2 7			Néant ☐ *			
			Exercice N clos le, 31122023		N-1 31122022	
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
					Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
		Frais de développement * CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	795	AG	795	
		Fonds commercial (1) AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
		Constructions AP	995 308	AQ	732 145	263 163
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	12 995	AS	10 017	2 978
		Autres immobilisations corporelles AT	1 525 497	AU	1 029 825	495 672
		Immobilisations en cours AV		AW		9 112
		Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU		CV		
		Créances rattachées à des participations BB		BC		
		Autres titres immobilisés BD		BE		
Prêts BF			BG		1 000	
Autres immobilisations financières* BH		54 388	BI	54 388	54 388	
TOTAL (II) BJ		2 588 986	BK	1 772 784	816 201	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	1 863 306	BY	1 863 306	2 348 188
		Autres créances (3) BZ	1 929 738	CA	1 929 738	2 236 185
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
		Disponibilités CF		CG		
		Charges constatées d'avance (3)* CH	99 658	CI	99 658	195 995
Comptes de régularisation	TOTAL (III) CJ	3 892 704	CK	3 892 704	4 780 369	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	6 481 690	1A	1 772 784	4 708 905	5 339 559
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 3 MEDIA</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000.....)			DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	206 975	206 975
	Report à nouveau			DH	(144 494)	(1 124 938)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(71 378)	980 443
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	46 101	117 480
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	217 673	89 927
	Provisions pour charges			DQ	217 792	209 679
	TOTAL (III)			DR	435 465	299 606
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	20 385	24 710
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	825 834	1 531 641
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 336 046	3 338 914
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	40 315	24 589
	Autres dettes			EA	4 755	2 616
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	4 227 337	4 922 471	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 708 905	5 339 559	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 227 337
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	20 385	24 710

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 3 MEDIA</u>								Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	22 302 348	FH		FI	22 302 348	22 849 390		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	22 302 348	FK		FL	22 302 348	22 849 390		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	629 223	400 675		
	Autres produits (1) (11)					FQ	7	3		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	22 931 579	23 250 069	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	5 079 079	5 548 578	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	470 391	541 820	
	Salaires et traitements*						FY	14 877 945	13 639 203	
	Charges sociales (10)						FZ	2 143 284	2 302 280	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- $\left\{ \begin{array}{l} \text{– dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) } \text{HS} \\ \text{– dotations aux provisions*} \end{array} \right.$ bilisations						GA	232 356	116 370
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GC		
	Autres charges (12)						GD	206 312	80 741	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	51 250	47 278	
							GF	23 060 619	22 276 272	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(129 040)	973 796		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	58 074	14 266	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	58 074	14 266		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	413	9 064	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières (VI)						GU	413	9 064		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	57 661	5 201		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(71 378)	978 998		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL 3 MEDIA

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK		(1 445)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	22 989 654	23 264 336	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	23 061 033	22 283 892	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(71 378)	980 443	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	58 060	14 266
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		9 064
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	558 770	251 653
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 MEDIA



3media

Annexe

31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 4 704 195 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégageant un résultat déficitaire de -71 379 euros.

L'exercice a une durée de douze (12) mois, couvrant la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels et en sont indissociables.

Faits marquants de l'exercice et événements post-clôtures :

- Suite à son offre d'acquisition volontaire annoncé le 26 avril 2023, la société Teleperformance SE a acquis le 8 novembre 2023 l'intégralité des titres de « Majorel group Luxembourg » qui contrôle la société. Cette situation n'a pas d'impact sur les comptes au 31 décembre 2023.
- Le conflit Israélo-Palestinien débuté en octobre 2023, les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé en février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'économie mondiale. L'entreprise n'a pas d'exposition bilantielle sur ces conflits. Les éventuelles conséquences sur l'activité de l'entreprise sont indirectes et à ce stade difficilement mesurable.
- Les conséquences de l'arrêt rendu par la cours de cassation le 13 septembre 2023 permettant notamment l'acquisition de congés payés pendant un arrêt de travail pour maladie ou accident non professionnel ont été communiqués au CSE et ont été pris en compte dans l'arrêté des comptes 2023.

SOMMAIRE

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	4
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4
2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4
3. PROVISIONS	5
4. CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISES.....	5
5. CALCUL DES CHARGES A PAYER POUR CONGES PAYES ET POUR GRATIFICATIONS	5
6. RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D’AFFAIRES	5
II. COMPLEMENT D’INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT .	7
1. IMMOBILISATIONS.....	7
2. AMORTISSEMENTS	7
3. DEPRECIATIONS	8
4. ETAT DES CREANCES.....	8
5. ETAT DES DETTES	9
6. DISPONIBILITE	9
7. AFFECTATION DU RESULTAT	10
8. SUBVENTION D’EQUIPEMENT	10
9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	10
10. RESULTAT DE L’EXERCICE	11
A. VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR ACTIVITES	11
B. RESULTAT	11
C. RESULTAT EXCEPTIONNEL	11
11. VENTILATION DE L’IMPOT	12
12. SITUATION FISCALE DIFFEREE	12
13. INCIDENCE SUR LE RESULTAT ET LES CAPITAUX PROPRES DU A L’APPLICATION DE DISPOSITIONS FISCALES	12
14. VENTILATION DE L’EFFECTIF EN FIN D’EXERCICE	13
15. ENTREPRISES LIEES.....	13
16. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION	14
17. HONORAIRES DU COMMISSAIRES AUX COMPTES	14
18. ENGAGEMENTS RECIPROQUES	14
19. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE.....	14
20. INTEGRATION FISCALE.....	14

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses suivantes :

- ☐ Continuité d'exploitation,
- ☐ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ☐ Indépendance des exercices.

La méthode d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société 3 MEDIA applique :

- depuis le 1^{er} janvier 2002 les dispositions du règlement CRC 00-06 relatif aux passifs. La première application de ce règlement n'a pas eu d'impact significatif dans les comptes de l'exercice 2002,
- depuis le 1^{er} janvier 2005 les dispositions du règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 04-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs.

1. Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, en général 3 ans linéaires.

2. Immobilisations corporelles et financières

Les immobilisations corporelles : Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Conformément au règlement CRC02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, la société applique la méthode d'amortissement par composants, à savoir que si dès l'origine, un ou plusieurs éléments constitutifs d'un actif ont chacun des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des biens, le plus généralement selon les méthodes suivantes :

- Agencements sur constructions: entre 3 et 15 ans, linéaire,
- Installations techniques : entre 1 et 10 ans, linéaire,
- Autres immobilisations : entre 3 et 10 ans, linéaire.

Les immobilisations financières : Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée quand la valeur d'usage des immobilisations financières, appréciée sur la base des capitaux propres et des perspectives de rentabilité estimées par la direction, est inférieure à leur valeur d'inventaire.

3. Stocks

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré.

Les dépréciations jugées nécessaires sont pratiquées après examen de la composition des stocks à la clôture de l'exercice notamment au regard d'une éventuelle dégradation physique et de leur probabilité d'utilisation future.

4. Provisions

- Les créances sont inscrites à l'actif pour leur valeur nominale. L'ensemble des créances fait l'objet d'un examen individualisé à la clôture de l'exercice. Les taux de dépréciation sont compris entre 50% et 100% du montant H.T. selon le niveau de risque estimé sur les dossiers concernés.

- Les provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables. Les risques sont évalués sur la base des demandes reçues des tiers et des actions en défense de la société.

- Provisions pour engagement en matière de retraite: les engagements pour indemnité de départ à la retraite sont inscrits au bilan sous forme de provision non déductible.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, la Société 3 MEDIA a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Pour rappel, jusqu'alors la Société étalait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition lui permettra d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Ce changement a conduit à une reprise partielle de la provision existante à hauteur de 22 071.32€. Cet impact est comptabilisé dans les capitaux propres.

5. Conversion des dettes et créances en devises

Non significatif

6. Calcul des charges à payer pour congés payés et pour gratifications

Les provisions pour congés payés et gratifications sont calculées de façon individuelle.

7. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Notre mission est de proposer des solutions externalisées aux Grands Comptes à la recherche de nouvelles sources de revenus et d'économies, et accompagner chaque moment clé de leur relation avec le consommateur. Nous mettons à disposition de nos clients notre capacité à combiner nos expertises

pour apporter une solution globale. Le chiffre d'affaires de notre société se décompose selon les trois expertises ci-dessous :

- Marketing Direct : mettre en œuvre et optimiser les campagnes de mailings et e-mailings en France et à l'international. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des quantités produites du mois considéré et du prix convenu avec nos clients,
- Centre d'appels : développer la relation avec le client à chaque contact. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des prestations réalisées du mois considéré et du prix convenu avec nos clients,
- Marketing Services : ce métier combine différentes dimensions de la relation client (marketing direct, centre d'appels, logistique) afin de gérer au quotidien des programmes relationnels à forte valeur ajoutée. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des prestations réalisées du mois considéré et du prix convenu avec nos clients.

II. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Sauf mention particulière, les données ci-après sont exprimées en euros.

1. Immobilisations

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice	Réévaluation légale
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial					
Autres	796			796	
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	847 230	179 479	31 400	995 309	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 996			12 996	
Installations générales agencements divers					
Matériel de bureau	1 244 625	320 001	39 128	1 525 497	
Autres immobilisations corporelles	9 112	8 327	17 439	0	
Immobilisations financières	55 388	0	1 000	54 388	
TOTAL	2 170 147	507 807	88 968	2 588 986	

2. Amortissements

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amort. début exercice	Augmentations	Diminutions	Amort.fin exercice
Immobilisations incorporelles	796			796
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	721 703	41 843	31 400	732 146
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 417	2 601		10 018
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	881 042	187 912	39 129	1 029 825
TOTAL	1 610 957	232 356	70 528	1 772 785

3. Dépréciations

PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Amort. fin exercice
Sur immobilisations				
Sur stocks et en cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Ainsi les immobilisations incorporelles sont dépréciées lorsque la valeur actuelle devient inférieure à la valeur brute. La valeur actuelle est déterminée par préférence au plus élevé de :

- La valeur d'usage basée sur la rentabilité et la perspective de développement
- La valeur vénale, celle-ci correspond au prix de cession net de frais.

Dans la pratique en l'absence de valeur de marché déterminable, la valeur d'usage est celle qui le plus souvent utilisée.

4. Etat des créances

	Montant brut fin ex.	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	54 388		54 388
ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 863 307	1 863 307	
Créances représentative de titres prêtés ou remis en garantie (prov. pr dépréciation antérieure :)			
Personnel et comptes rattachés	126 476	126 476	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 806	66 806	
Etat et autres collectivités publiques :			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	114 034	114 034	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	70 148	70 148	
Divers			
Groupes et associés	1 519 551	1 519 551	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	32 723	32 723	
Charges constatées d'avance	99 659	99 659	
TOTAUX	3 947 092	3 892 704	54 388
Prêts accordés au cours de l'exercice			
Prêts remboursés au cours de l'exercice	1 000		

Créances représentées par des effets de commerce

Les effets à recevoir s'élèvent à 0 K€.

Charges constatées d'avance

Les charges constatés d'avance s'élèvent à 99 659 € et sont composés de frais de société de cotisations, licences, loyers, maintenance, recrutement et taxe foncière.

5. Etat des dettes

	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	20 386	20 386		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	825 834	825 834		
Personnel et comptes rattachés	1 712 389	1 712 389		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	912 961	912 961		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	590 153	590 153		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	120 544	120 544		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40 315	40 315		
Groupe et associés				
Autres dettes	4 756	4 756		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	4 227 338	4 227 338		
Emprunts utilisés au cours de l'ex.				
Emprunts remboursés au cours de l'ex.				

Charges à payer rattachées aux postes de dettes (en €)

- Factures non parvenus (inclues immobilisations) : 272 880
- Personnel charges à payer : 1 628 952
- Organismes sociaux charges à payer : 417 707
- Impôts et taxes : 117 185

Dettes représentées par des effets de commerce

Fournisseurs, effet à payer : NEANT

Produits constatés d'avance

NEANT

6. Disponibilité

Les disponibilités s'élèvent à 0 K€. La société est intégrée dans un cash pooling.

7. Affectation du résultat

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT	N-1	Augm.	Divide nde	Affectation résultat	Autre	N
ORIGINES						
Capital social	50 000					50 000
Réserve légale	5 000					5 000
Autres réserves	206 975					206 975
Report à nouveau	-1 124 939			(980 444)		-144 495
Résultat de l'exercice	980 444	-71 379		980 444		-71 379
Subvention d'investissement et amortissements dérogatoires						
TOTAL	117 481	-71 379		0		46 102

Le capital social se compose de 50 parts de 100 € chacune.

8. Subvention d'équipement

NEANT

9. Provisions pour risques et charges

	N-1	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	N
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provision pour pensions et obligation similaires*	209 680	28 639	20 526		217 793
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges	89 927	177 673	49 927		217 673
TOTAL	299 607	206 312	70 453		435 466

Provision pour indemnité de départ à la retraite : Elle est calculée individuellement conformément à la nouvelle recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifié le 5 novembre 2021. Le taux de

charges sociales retenu est de 45% pour les cadres, 24 % pour les agents de maîtrise et 13 % pour les employés. Le taux d'actualisation retenu est de 4.60 %.

Provision pour médaille du travail : Elle est calculée individuellement en tenant compte de la probabilité estimée que chaque salarié restera dans la société jusqu'à l'âge de la retraite. Le taux de charges sociales retenu est de 45% pour les cadres, 24% pour les agents de maîtrise et 13% pour les employés. Le taux d'actualisation retenu est de 4,60 %.

Provision pour litiges commerciaux : elle est évaluée sur la base des litiges en cours et des actions en défense de la société.

Provision pour restructuration : une provision a été comptabilisée dans le cadre du projet de regroupement

10. Résultat de l'exercice

a. Ventilation du chiffre d'affaires par activités

En vertu du décret comptable, Art.24-21 et du PCG art.531-2, point 15, il est fait mention ici de la ventilation du chiffre d'affaires, en fonction des activités de la société. Suit donc ici, une information « segmentée ».

ACTIVITE	France	Export	Total
Marketing Direct			
Marketing Services			
Centre d'appels	22 302 348		22 302 348
Autres			
Total	22 302 348		22 302 348

b. Résultat

Avant prise en compte des charges et produits exceptionnels de l'exercice, le résultat d'exploitation et le résultat courant avant impôt sont respectivement de € -129 040 et de € -71 379

c. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 0€

11. Ventilation de l'impôt

Résultat		Impôt			Résultat net	
		Théorique	Report déficitaire à imputer	Dû	Théorique	Comptable
Courant (y/c participation)	-71 379	0	0	0		-71 379
Exceptionnel						0
Crédit impôt						
	-71 379	0	0	0		-71 379

12. Situation fiscale différée

L'information porte sur l'indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôts et le traitement comptable de produits ou de charges, de ceux dont la réalisation est éventuelle (Décret 2007-431 du 25/03/2007, art.24-24). Il est fait application du taux en vigueur à la clôture de l'exercice (CNC, avis 97C du 12 septembre 1997).

Ainsi, au 31/12/2023, la situation fiscale différée, s'établit comme suit (en €) :

RUBRIQUES	BASE	IS (25.83%)
<u>Impôt différé actif :</u>		
ORGANIC	5 091	1 315
IDR	217 793	56 256
Autres provisions pour risque		
Dépréciation stock		
IFRS 9		
Déficit fiscal		
Créance fiscale latente ou différée	222 883	57 571

13. Incidence sur le résultat et les capitaux propres du à l'application de dispositions fiscales

RAS

14. Ventilation de l'effectif en fin d'exercice

CATEGORIES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CADRES	6	3	9
AGENTS DE MAITRISE	13	19	32
EMPLOYES	207	431	638
OTA			
TOTAL PAR CATEGORIES	226	453	679

La mise à disposition du personnel de la société s'élève à 0€ au 31/12/2023.

15. Entreprises liées**Créances :**

- Clients et comptes rattachés : 1 520 416
- Compte courant d'impôt : 345 795
- Compte Courant de trésorerie : 1 173 756
-

Dettes :

- Fournisseurs et comptes rattachés : 216 055
- Charges Financières : 0
- Produits Financiers : 58 060

La rémunération du compte courant Groupe s'est faite selon les modalités ci-dessous :

- Position de trésorerie excédentaire : Euribor 3 mois – 0,125 pt,
- Position de trésorerie débitrice : Euribor 3 mois + 1,50 pt

Les transactions effectuées par 3 MEDIA avec des parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché (c. com. art. R. 123-198).

16. Rémunération des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée car cela conduirait directement à donner une rémunération individuelle.

17. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe Téléperformance.

18. Engagements réciproques

Néant

19. Identité de la société mère consolidante

Notre société est consolidée par le groupe :

TP SE par intégration globale
21 au 25 rue Balzac
75008 PARIS 8e

20. Intégration fiscale

Notre société est liée à ACR France SARL Siret 844 237 354 par une convention d'intégration fiscale signée en date du 01 Janvier 2019 avec pour premier exercice d'intégration l'année civile 2019.

Notre société supporte une éventuelle charge correspondant à l'impôt sur les sociétés, aux taxes additionnelles à cet impôt (ci-après dénommés IS) et à l'imposition forfaitaire annuelle (IFA) ainsi que les pénalités et intérêts éventuellement dus au titre de cet impôt, calculée sur son résultat propre comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale.

Les économies d'IS réalisées par le groupe d'intégration fiscale et liées aux déficits et moins-values de notre société seront acquises à la société ACR France SARL

Le montant des déficits reportables et disponibles s'élève pour l'entité 3 MEDIA à 561 322 €.